

Mesdames, Messieurs

Comme évoqué l'an passé dans le cadre du CHSCT des mesures d'air ambiant ont été effectuées dans le bâtiment "Boulevard de France", afin de contrôler le niveau d'empoussièremement en termes d'amiante.

Effectués par le cabinet BDMesures, ces prélèvements se sont déroulés du au 16 au 19 décembre 2014.

Ont été contrôlés toutes les zones où des matériaux contenant de l'amiante ont été localisés, à savoir : Joint de porte coupe-feu (porte d'accès au bureau d>IDEX depuis le couloir de la DIMI, dalles de sol (bureau IDEX), conduit amiante-ciment (Archives sous-sol, sous ancien local courrier), enveloppe de calorifuge (plafonds des couloirs) enduit projeté (Plafonds des couloirs et bureaux des étages 1,2,3, ainsi que du cabinet du P.

L'échantillonnage a concerné 6 zones homogènes:

- Zone A : Rez de jardin/Bureau société IDEX et Bureau de la circulation
- Zone B : Rez de jardin/Locaux techniques
- Zone C : Sous-sol/Archives
- Zone D : R+1, R+2, R+3/Ensemble de bureaux
- Zone E : R+1, R+2, R+3/Couloirs des bureaux
- Zone F : R+1, R+2, R+3/Paliers des tour A et B

Au total 35 prélèvements ont été effectués pendant 24 heures, répartis comme suit :Zone A : 2/ Zone B : 2/Zone C : 2/Zone D : 11/Zone E : 12/Zone F : 6

Le résultat de ces analyses a été le suivant : **0 fibre d'amiante par litre** (La limite supérieure admissible étant de 5fibres / Litre).

Ces analyses n'ont donc révélé aucune anomalie.